
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 3 avril 2017

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 6)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 6)
Appel nominal	(p. 6)
Adoption du procès-verbal de la Commission permanente du 13 février 2017	(p. 6)
N° CP-2017-1498 Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitaine de la parcelle cadastrée CV 225 constituant l'assiette foncière à la rue Martin Luther King et appartenant à l'association syndicale libre de la voirie du Carré Rostand -	(p. 6)
N° CP-2017-1499 Villeurbanne - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et l'office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, d'une emprise à déclasser du domaine public métropolitain, située 8 rue Meunier et d'une parcelle cadastrée CM 219 à classer, située 7 rue Paul Péchoux -	(p. 6)
N° CP-2017-1500 Lyon 3° - Rue Garibaldi - Parvis des Halles - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de revêtements de surface -	(p. 6)
N° CP-2017-1501 Lyon 3° - Rue Garibaldi, réaménagement du tronçon Lafayette-Bouchut - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -	(p. 7)
N° CP-2017-1502 Genay - Aménagement du secteur Rancé - Marché n° 1 : construction d'un bassin de rétention enterré - Marché n° 2 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée -	(p. 7)
N° CP-2017-1503 Irigny - Charly - Requalification du chemin des Flaches - Marché n° 1 : Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Marché n° 2 : aménagements paysagers - Marché n° 3 : construction de 2 passerelles - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée -	(p. 7)
N° CP-2017-1504 Lyon 3° - Réaménagement de la rue Garibaldi, tronçon n° 2 - Marché n° 6 : travaux de revêtements en béton - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 7)
N° CP-2017-1505 Lyon 3° - Réaménagement de la rue Garibaldi, tronçon 2 - Marché n° 8 : travaux de plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 7)
N° CP-2017-1506 Oullins - Requalification du boulevard de l'Yzeron - Lot n° 1 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -	(p. 7)
N° CP-2017-1507 Oullins - Requalification du boulevard de l'Yzeron - Lot n° 2 : travaux de béton architecturé - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -	(p. 7)
N° CP-2017-1508 Lyon 3° - Marché de travaux pour la requalification de la rue Garibaldi - Protocole d'accord transactionnel avec le groupement d'entreprises Razel-Bec (mandataire) - Carrion TP - RMF - Spie Batignolles Petavit -	(p. 7)

N° CP-2017-1509	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA SOLIHA solidaires pour l'habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2016-1075 du 12 septembre 2016 -</i>	(p. 9)
N° CP-2017-1510	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
N° CP-2017-1511	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Réaménagement de 3 emprunts -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1512	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement de la dette -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1513	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1514	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1515	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1516	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit coopératif -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1517	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Banque alimentaire du Rhône auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Décision modificative à la décision du Conseil général n° CP 052 du 24 avril 2009 -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1518	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1519	<i>Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1520	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Coopérative d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1521	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM 3F immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1522	<i>Assistance à l'analyse financière des concessions de service public et autres contrats complexes - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1523	<i>Réparation de moteurs électriques et de machines tournantes pour les stations d'épuration et l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1524	<i>Prestations d'études relatives au ruissellement et au fonctionnement du système d'assainissement de la Métropole de Lyon - 5 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1525	<i>Fourniture de robinetterie industrielle, raccords et vannes pour les stations d'épuration et de relèvement et pour l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1526	<i>Lyon 3° - Déviation des réseaux d'eau potable et d'assainissement secteur Part-Dieu - 4 lots - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1527	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu en nature de route et trottoir public située 6, rue Payan, et appartenant aux consorts Diaz -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1528	<i>Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu cadastrée AC 326, située 700, rue des Chaumes et appartenant à la SAS STYLIMMO -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1529	<i>Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu, situé 97, route de Noailleux et appartenant à la copropriété de l'immeuble Valverde -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1530	<i>Caluire et Cuire - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 terrains nus, situés 40 et 42, rue Coste et appartenant à la copropriété de l'immeuble Côté Croix Rousse -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1531	<i>Couzon au Mont d'Or - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain sur laquelle est édifié un hangar, située rue Aristide Briand et appartenant à la société Kolis Immobilien -</i>	(p. 13)

N° CP-2017-1532	<i>Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 8, rue des Cailloux et appartenant à la société civile de construction vente (SCCV) Le Chuel 2 -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1533	<i>Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, suite à une mise en demeure d'acquérir, d'une parcelle de terrain nu située 51 B, rue de Verdun et appartenant aux époux Abdelatif et Eva Mounib -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1534	<i>Décines Charpieu - Développement urbain - Projet multipôle de Décines Charpieu - Projet urbain partenarial (PUP) Mutualité - Acquisition, à titre onéreux, des parcelles de terrain nu à détacher des parcelles cadastrées AY 4, AY 5, AY 174, AY 175, AY 176, AY 272, AY 334, AY 380, AY 384, AY 405, AY 407 et AY 410, situées avenue Franklin Roosevelt et Jean Jaurès et appartenant à la SCI de l'Union -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1535	<i>Feyzin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées 2, rue de la Mairie et appartenant à la société Bouygues immobilier ou toute société à elle substituée -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1536	<i>Francheville - Projet nature Vallon de l'Yzeron - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle de terrain nu cadastrée CL 10 située lieu-dit Grand Moulin Est et appartenant à Mme Danièle Pitiot -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1537	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 143 et 41 de la copropriété l'Amphytrion situés au 15, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Renaud Martinon et Mme Paule Martinon -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1538	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un garage boxé formant respectivement les lots n° 147 et 109 de la copropriété l'Amphytrion situés au 15, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Renaud Martinon -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1539	<i>Lyon 7° - Développement Urbain - Projet urbain partenarial (PUP) de Gerland - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées rue Pierre Bourdeix, Abraham Bloch et Paul Massimi et appartenant à la société immobilière Abraham Bloch (SIAB) et à la société LP4 ou à toutes sociétés à elles substituées -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1540	<i>Lyon 8° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 33, rue Marius Berliet et appartenant à la société Icade Promotion ou à toute société à elle substituée -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1541	<i>Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu à usage de trottoir public située rue des Aubépines et angle de l'allée des Cyprès, appartenant aux propriétaires indivis du lotissement Les Sittelles -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1542	<i>Solaize - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située rue des Eparviers et appartenant à l'association syndicale libre du lotissement Les Eparviers -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1543	<i>Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition à titre onéreux, des lots n° 1, 7, 32, 33 et 34 dépendant de la copropriété située 2, rue des Bienvenus et appartenant aux époux Barone -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1544	<i>Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu, situé 11, rue Bonnet à l'angle de l'avenue Galine et appartenant à la société en nom collectif (SNC) Galdor -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1545	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Cession onéreuse à la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), des parcelles de terrain nu cadastrées B 731, B 726, B 3031, B 3032, situées avenue Pierre Brossolette -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1546	<i>Chassieu - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, à la Commune, de 3 parcelles de terrain situées rue des Roberdières -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1547	<i>Lyon 2° - Plan de cession - Développement économique - Cession, à titre onéreux, à la société civile immobilière (SCI) Bureaux Sainth ou toute personne morale désignée par elle, d'un bâtiment de bureaux situé au 32, rue Sainte Hélène -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1548	<i>Lyon 3° - Lyon 5° - Lyon 9° - Plan de cession - Bilan 2016 des mises en vente de biens par adjudication ou par vente interactive - Mises en vente par adjudication pour l'année 2017 -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1549	<i>Lyon 6° - Plan de cession - Déclassement du domaine public d'un terrain bâti situé au 79, cours Vitton - Cession de ce bien, à titre onéreux, à la société Segimmo, du groupe Segeco Audit Service ou à une personne morale substituée à elle - Autorisation de dépôt de permis de démolir et de construire -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1550	<i>Lyon 7° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins - Cession, à titre onéreux, de la parcelle de terrain nu, cadastrée BN 172 et située rue Pré Gaudry, à la Commune de Lyon -</i>	(p. 14)

N° CP-2017-1551	<i>Saint Genis Laval - Habitat et Logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 9-10, place Mathieu Jaboulay -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1552	<i>Sainte Foy lès Lyon - Plan de cession - Habitat - Cession, à titre onéreux, au profit de la société civile de construction vente (SCCV) Le Clos du Devay, de parcelles de terrain nu situées 106, route de la Libération -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1553	<i>Sathonay Village - Habitat - Aménagement urbain - Cession, à titre onéreux, à la Commune, suite à préemption avec préfinancement, de 2 parcelles de terrain nu situées 5, rue de Rivery -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1554	<i>Villeurbanne - Plan de cession - Développement économique - Cession, à titre onéreux, à M. Richard Giaume ou à une personne morale se substituant à lui, d'un tènement industriel situé 23, rue Alfred de Musset sur la parcelle cadastrée CB 7 -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1555	<i>Villeurbanne - Equipement public - Cession, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Commune de Villeurbanne d'un immeuble (terrain et bâti) situé 26, avenue Monin -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1556	<i>Vénissieux - Equipement public - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Echange foncier sans soulte entre la Métropole de Lyon et l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, de diverses parcelles de terrain nu situées rues Pierre Dupont, Louis Armstrong et avenue Jean Cagne -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1557	<i>Villeurbanne - Voirie - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et la SARL Ambiance Villeurbanne de 2 terrains nus situés 165, route de Genas -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1558	<i>Villeurbanne - Politique de la ville - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et la copropriété du groupe immobilier La Goélette de 2 terrains nus situés rue Serge Ravanel -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1559	<i>Lyon 3° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, des lots n° 43 et 44 dans l'immeuble en copropriété situé 200-202, rue de Créqui -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1560	<i>Lyon 5° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de la Société anonyme (SA) d'HLM Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 3, quai Fulchiron et 7, rue Monseigneur Lavarenne -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1561	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Institution au profit de la parcelle cadastrée B 3030, d'une servitude de passage à titre gratuit et temporaire, sur 2 parcelles métropolitaines situées 57, avenue Pierre Brossolette -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1562	<i>Fleurieu sur Saône - Equipement public - Instauration, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique distribuant l'eau potable sous le chemin rural n° 17 et appartenant à la Commune - Approbation d'une convention -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1563	<i>Lyon 4° - Rillieux la Pape - Sathonay Camp - Fontaines sur Saône - Caluire et Cuire - Mission d'assistance pour la gestion externalisée du service public de production et de distribution de chaleur urbain du plateau nord - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1564	<i>Albigny sur Saône - Habitat - Opération de mixité - Protocole d'accord quadripartite entre la Métropole de Lyon, la Commune d'Albigny sur Saône, le Centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or et l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat pour la réalisation de logements sociaux et d'accession sociale -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1565	<i>Collèges publics - Désignation des personnalités qualifiées au sein des conseils d'administration des collèges -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1566	<i>Prestations de tierce maintenance applicative (TMA) sur le parc applicatif de gestion de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : TMA gestion - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché public -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1567	<i>Maintenance et prestations associées du progiciel de gestion des réclamations communautaires (GRECO) et de gestion du courrier (GECO) - Lancement de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1568	<i>Maintenance du parc de licences Business Object de la Métropole de Lyon et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour un accord cadre de prestations de services - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1569	<i>Fourniture et mise en oeuvre d'un logiciel de gestion administrative, des ressources humaines, paie, carrières, absences médicales et prestations associées - Lancement de la procédure concurrentielle avec négociation - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 19)

N° CP-2017-1570	<i>Réalisation et livraison des chèques d'accompagnement personnalisé en faveur des bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) - Retrait de la décision de la Commission permanente N° CP-2017-1469 du 13 février 2017 - Autorisation de signer un accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N° CP-2017-1571	<i>Mandat spécial accordé à M. le Conseiller délégué Damien Berthilier, Mme la Conseillère Irène Basdereff ainsi que M. le Conseiller Gilles Roustan pour un déplacement à Auschwitz et Birkenau du 8 au 9 mars 2017 - Voyage de mémoire -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1572	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er janvier au 28 février 2017 -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1573	<i>Autorisation de déposer des demandes de déclarations préalables de travaux et des demandes de permis de construire -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1574	<i>Lyon 3° - Parc des Halles - Autorisation donnée à la société Lyon Parc Auto (LPA) de déposer une autorisation d'urbanisme -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1575	<i>Bron - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de la pouponnière, de la crèche et de 6 logements de fonction à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) - Autorisation de signer l'avenant n° 4 au marché public -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1576	<i>Saint Genis Laval - Restructuration et extension du collège Jean Giono - Lot n° 6 : étanchéité, bardage, couverture - Lot n° 7 : façade isolation thermique extérieure (ITE) - Lot n° 10 : menuiseries intérieures bois - Lot n° 15 : électricité courants forts-courants faibles - Lot n° 17 : chauffage, plomberie, ventilation - Autorisation de signer les modifications aux marchés de travaux -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1577	<i>Tassin la Demi Lune - Maîtrise d'oeuvre - Restructuration partielle du collège Jean-Jacques Rousseau - Autorisation de signer l'avenant au marché public -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1578	<i>Villeurbanne - Construction d'un atelier véhicules légers et aménagement des espaces extérieurs - Villeurbanne Kruger - Lots n° 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 10 - Autorisation de signer les modifications aux marchés -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1579	<i>Prestations de nettoyage de bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n° 13 : Hôtel de la Métropole et ses annexes - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1580	<i>Chassieu - Déconstruction de bâtiments industriels 92 et 93, avenue du Progrès - Lot n° 2 : démolition - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Perrier Déconstruction -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-1581	<i>Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz sud - Mission d'urbaniste architecte paysagiste en chef - Assistance à maîtrise d'ouvrage qualité environnementale urbaine - Qualité environnementale du bâti - Autorisation de signer l'accord-cadre de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N° CP-2017-1582	<i>Fourniture, livraison, génie civil, installation de silos enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des recyclables et du verre - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-1583	<i>Vénissieux - Mission d'animation du programme d'intérêt général (PIG) Energie Vénissieux - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché et la convention financière avec la Ville et de solliciter les participations financières -</i>	(p. 20)
N° CP-2017-1584	<i>Fourniture de produits laitiers et avicoles non surgelés pour le restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 21)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président**

Le lundi 3 avril 2017 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 24 mars 2017 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Passi, Crimier (pouvoir à Mme Laurent), Vesco (pouvoir à M. Bernard), Vincent (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Rabatel, Piantoni.

Membres invités

Présent : M. Gouverneyre.

Absents non excusés : MM. Chabrier, Devinaz, Lebuhotel, Longueval, Mme Runel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

**Adoption du procès-verbal
de la Commission permanente du 13 février 2017**

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 13 février 2017. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° CP-2017-1498 - Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain de la parcelle cadastrée CV 225 constituant l'assiette foncière à la rue Martin Luther King et appartenant à l'association syndicale libre de la voirie du Carré Rostand - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1499 - Villeurbanne - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et l'office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, d'une emprise à déclasser du domaine public métropolitain, située 8 rue Meunier et d'une parcelle cadastrée CM 219 à classer, située 7 rue Paul Péchoux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1500 - Lyon 3° - Rue Garibaldi - Parvis des Halles - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de revêtements de surface - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1501 - Lyon 3° - Rue Garibaldi, réaménagement du tronçon Lafayette-Bouchut - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1502 - Genay - Aménagement du secteur Rancé - Marché n° 1 : construction d'un bassin de rétention enterré - Marché n° 2 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1503 - Irigny - Charly - Requalification du chemin des Flaches - Marché n° 1 : Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Marché n° 2 : aménagements paysagers - Marché n° 3 : construction de 2 passerelles - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1504 - Lyon 3° - Réaménagement de la rue Garibaldi, tronçon n° 2 - Marché n° 6 : travaux de revêtements en béton - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1505 - Lyon 3° - Réaménagement de la rue Garibaldi, tronçon 2 - Marché n° 8 : travaux de plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1506 - Oullins - Requalification du boulevard de l'Yzeron - Lot n° 1 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1507 - Oullins - Requalification du boulevard de l'Yzeron - Lot n° 2 : travaux de béton architecturé - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1508 - Lyon 3° - Marché de travaux pour la requalification de la rue Garibaldi - Protocole d'accord transactionnel avec le groupement d'entreprises Razel-Bec (mandataire) - Carrion TP - RMF - Spie Batignolles Petavit - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° CP-2017-1498 à CP-2017-1508. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, j'ai 11 dossiers à vous présenter.

Le premier dossier n° CP-2017-1498 concerne la Commune de Saint Priest. L'association syndicale libre de la voirie du Carré Rostand a sollicité la Métropole de Lyon pour le classement dans le domaine public de la voirie métropolitain représentant la rue Martin Luther King sur une parcelle cadastrée CV 225 d'une superficie de 2 278 mètres carrés.

L'ensemble des services métropolitains a émis un avis favorable. Aux termes du compromis, l'association syndicale cédera cette parcelle à titre purement gratuit.

Le dossier suivant n° CP-2017-1499 concerne un échange sans soulte entre la Métropole de Lyon et l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat d'une emprise déclassée située 8, rue Meunier et d'une parcelle à classer située 7, rue Paul Péchoux.

Concernant l'emprise à déclasser, plusieurs réseaux existent, les frais de dévoiement seront donc à la charge de l'acquéreur. L'ensemble des services métropolitains a émis un avis favorable. Ce déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte, il est dispensé de la procédure d'enquête publique.

Cette échange sera régularisé sur la base d'un échange sans soulte entre les deux cotraitants, sur la base de 49 000 € tous frais afférents compris.

Le dossier suivant n° CP-2017-1500 concerne l'avenant n° 1 au marché de revêtement de surface ayant pour objet le réaménagement du parvis des Halles à Lyon 3°. Cet avenant vise à augmenter le montant des marchés en raison de sujétions techniques intervenues pendant la réalisation de ces travaux en tenant compte :

- des contraintes de réseaux. En effet, on a découvert le caniveau d'un chauffage urbain au niveau de la rampe d'accès au parking des Halles,
- de la création d'une rampe pour personnes à mobilité réduite vers l'accès futur de l'ascenseur du parc de stationnement LPA,
- des quantités supplémentaires exécutées dans le cadre des marchés prévus.

Le montant global du marché a donc augmenté de 41 274,63 € HT, soit une augmentation de l'avenant de 8,04 %. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier suivant n° CP-2017-1501 concerne un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre ayant pour objet le réaménagement du tronçon Lafayette-Bouchut de la rue Garibaldi à Lyon 3°. Cet avenant vise à fixer la rémunération définitive du maître d'œuvre. En outre, il est rendu nécessaire par des prestations nouvelles indispensables à la réalisation des travaux et des modifications de programmes à l'initiative du maître d'ouvrage.

Je rappelle que le forfait définitif de la rémunération est demeuré inchangé, les prestations nouvelles indispensables à la réalisation des ouvrages vous sont citées et enfin, des modifications de programmes à l'initiative du maître d'ouvrage.

L'ensemble fait que ces incidences nous donnent un forfait définitif de rémunération augmenté de 166 822,95 € HT, soit une augmentation de 7,05 %. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier suivant n° CP-2017-1502 concerne des marchés de travaux relatifs à l'aménagement du secteur Rancé à Genay. Je rappelle que cette opération est inscrite à la PPI. Les marchés comprennent les travaux :

- lot n° 1 : construction d'un bassin de rétention,
- lot n° 2 : des travaux de voirie et réseaux divers.

Une procédure adaptée a été lancée, les présents marchés intègrent des conditions d'exécution à caractère social et prévoient donc la mise en œuvre de la clause d'insertion.

Conformément aux critères d'attribution, l'acheteur, par décision du 17 février 2017, a choisi les entreprises suivantes :

- pour le lot n° 1 : construction du bassin de rétention : l'entreprise Roger Martin Rhône-Alpes et la société SNCTP, pour un montant de 988 839,28 € TTC,
- pour le lot n° 2 : travaux de voirie et réseaux divers : la société Axima Centre, pour un montant de 702 000 € TTC.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Le dossier suivant n° CP-2017-1503 concerne des marchés de travaux relatifs à la requalification du chemin des Flaches à Irigny et à Charly. Les marchés comprennent les travaux suivants :

- pour le lot n° 1 : des travaux de voirie et réseaux divers,
- pour le lot n° 2 : des aménagements paysagers,
- pour le lot n° 3 : la construction de 2 passerelles piétonnes.

Une procédure adaptée a été lancée et, conformément aux critères d'attribution, l'acheteur, par décision du 6 mars 2017, a choisi pour les différents lots les entreprises suivantes :

- pour le lot n° 1 : travaux de voirie et réseaux divers : le groupement Eurovia Lyon / Stal TP / Botte fondations, pour un montant de 714 760,28 € TTC,
- pour le lot n° 2 : aménagements paysagers : Rhône jardin service, pour un montant de 279 600,75 € TTC,
- pour le lot n° 3 : construction de 2 passerelles : Rhône jardin service, pour un montant de 284 507,76 € TTC.

Il est donc demandé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Le dossier suivant n° CP-2017-1504 concerne à nouveau le réaménagement de la rue Garibaldi mais, cette fois-ci le tronçon n° 2.

Ce dossier concerne des travaux préparatoires et mise en œuvre de couche de réglage et mise en œuvre de bétons architecturés.

Conformément aux critères d'attribution, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 février 2017, a choisi l'offre de l'entreprise Sols confluence pour un montant de 586 480,80 € TTC.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Toujours pour le réaménagement de la rue Garibaldi, le dossier n° CP-2017-1505 concerne le tronçon 2, marché n° 8 : travaux de plantations. Il s'agit de travaux préparatoires, terrassements, fourniture et mise en place de substrats, plantations, parachèvement et confortement des végétaux et travaux divers.

La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 février 2017, a choisi l'offre de l'entreprise Tarvel pour un montant de 359 501,59 € TTC.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier suivant n° CP-2017-1506 concerne l'attribution d'un marché de travaux de voirie et réseaux divers à la suite d'une procédure adaptée pour la requalification du boulevard de l'Yzeron à Oullins.

Cette attribution se fait pour 2 marchés :

- lot n° 1 : marché de voirie et réseaux divers,
- lot n° 2 : marché pour béton architecturé.

La commission permanente d'appel d'offres a choisi, lors de sa séance du 17 février 2017, l'entreprise Eurovia, pour un montant de 776 280,78 € TTC.

Il est donc demandé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Toujours dans le cadre de la requalification du boulevard de l'Yzeron, le dossier n° CP-2017-1507 concerne le lot n° 2 : travaux de béton architecturé. Conformément aux critères d'attribution, la commission permanente d'appel d'offres a choisi, lors de sa séance du 17 février 2017, l'entreprise Sols Confluence, pour un montant de 257 172 € TTC.

Le dossier suivant n° CP-2017-1508 concerne un marché de travaux pour la requalification de la rue Garibaldi. Il s'agit d'un protocole d'accord transactionnel avec le groupement d'entreprises Razel-Bec (mandataire), Carrion TP et SPIE Batignoles Petavit.

Par décision en date du 7 décembre 2015, la Métropole de Lyon avait approuvé un premier protocole d'accord transactionnel au marché qui avait été conclu, pour un montant final de 525 911,18 €. Ce premier protocole traitait du seul litige relatif à l'exécution du marché.

Faisant état de difficultés rencontrées dans la conduite des travaux relatifs au délai partiel n° 2, le groupement a transmis un nouveau mémoire en réclamation auprès de la Métropole en date du 22 juillet 2016 en demandant une rémunération de travaux complémentaires à hauteur de 346 303,97 € HT.

Pour éviter un contentieux et après discussion et concessions réciproques, les parties sont convenues à mettre fin au litige susceptible de les opposer par un autre protocole transactionnel à conclure. Les concessions du groupement portaient sur un montant de 103 939,39 € HT concernant :

- la mise en œuvre de travaux supplémentaires, pour un montant de 10 580,69 €,
- les difficultés d'exécution, pour un montant de 93 358,70 €.

La Métropole concède, quant à elle, à rémunérer et indemniser le groupement à hauteur de 242 364,58 € HT sur ce sujet.

Aux termes de ces concessions, le montant total des travaux est établi, en accord entre les parties, à 5 182 079,68 € HT comprenant l'ensemble des sujétions et prestations complémentaires.

Il est donc demandé l'autorisation de signer ce protocole transactionnel.

Voilà monsieur le Président pour l'ensemble de mes dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1499, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2017-1509 - Garantie d'emprunt accordée à la SA SOLIHA solidaires pour l'habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2016-1075 du 12 septembre 2016 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1510 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1511 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Réaménagement de 3 emprunts - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1512 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement de la dette - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1513 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1514 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1515 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1516 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit coopératif - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1517 - Garantie d'emprunt accordée à la Banque alimentaire du Rhône auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Décision modificative à la décision du Conseil général n° CP 052 du 24 avril 2009 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1518 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1519 - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1520 - Garanties d'emprunts accordées à la Coopérative d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1521 - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM 3F immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1522 - Assistance à l'analyse financière des concessions de service public et autres contrats complexes - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources -

M. LE PRÉSIDENT : M. le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° CP-2017-1509 à CP-2017-1522. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Merci, j'ai 14 dossiers à vous présenter, je commence par 2 décisions modificatives de garantie d'emprunt.

La première, le dossier n° CP-2017-1509 concerne la décision de garantie n° 2016-1075 de notre Commission permanente du 12 septembre dernier. Il s'agit d'acter le changement de dénomination sociale de la SA coopérative habitat PACT Rhône-Alpes qui est devenue la SA SOLIHA solidaires pour l'habitat et de prolonger la durée du prêt garanti de 38 à 40 ans. Le montant refinancé garanti est de 8 678 €.

La seconde décision modificative, le dossier n° CP-2017-1517 concerne la décision n° CP 052 du Conseil général du Rhône et il s'agit de prendre acte de la renégociation par la Banque alimentaire du Rhône du prêt accordé par la Caisse d'épargne pour l'acquisition de ses locaux de Décines Charpieu et de financer des travaux complémentaires d'aménagement. Le montant refinancé garanti est désormais de 602 606,03 €.

Les deux dossiers suivants concernent des réaménagements de dette pour Est Métropole Habitat :

Le dossier n° CP-2017-1511 concerne le réaménagement de 3 emprunts qui passent de taux indexé à taux fixe. Le montant de la dette refinancée garanti est de 4 003 803,04 €.

Le dossier n° CP-2017-1512 concerne le réaménagement de 35 lignes de prêt consistant à un passage de certains de ces prêts à taux fixe, pour d'autres à un changement d'indice d'indexation, pour d'autres encore à une baisse de marge ou à un passage de prêt à taux fixe élevé à taux variable. Le montant de la dette réaménagée garanti s'élève à 61 761 054,96 €.

J'ai ensuite 9 dossiers de nouvelles garanties d'emprunt qui concernent 1 063 logements pour un montant total garanti de 25 031 472 €.

Deux dossiers au bénéfice d'Alliade habitat pour commencer :

- le n° CP-2017-1510 pour l'acquisition-amélioration de 29 logements à Lyon 8°, l'acquisition en VEFA de 17 logements à Ecully, la construction de 37 logements à Villeurbanne. Le montant garanti est de 7 661 582 €,

- le n° CP-2017-1516 pour la construction de 47 logements, 29 à Décines Charpieu, 18 à Meyzieu pour un montant garanti de 4 567 053 €.

Le dossier n° CP-2017-1513 concerne une garantie d'emprunt au profit de Grand Lyon habitat pour la réhabilitation de 219 logements rue du Dauphiné à Lyon 3° et de 475 logements rue Paul Santy à Lyon 8°. Le montant garanti est de 3 178 616 €.

Le dossier n° CP-2017-1514 concerne une garantie d'emprunt au profit de Lyon Métropole habitat pour la construction de 12 logements rue Saint Roch à Charbonnières les Bains. Le montant garanti est de 1 697 000 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-1515 concerne une garantie d'emprunt au profit de l'OPH Ain Dynacité pour l'acquisition en VEFA de 2 logements avenue du Nord à Tassin la Demi Lune. Le montant garanti est de 141 950 €.

Le dossier n° CP-2017-1518 concerne une garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM Vilogia pour la construction de 34 logements rue André Bollier à Lyon 7°. Le montant garanti est de 4 262 273 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-1519 concerne une garantie d'emprunt au profit de la SEMCODA pour l'acquisition en VEFA de 3 pavillons rue de la Madone à Genay. Le montant garanti est de 583 610 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-1520 concerne la construction de 11 logements rue du Fouilloux à Saint Cyr au Mont d'Or par la Coopérative d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes. Le montant garanti est de 1 088 088 €.

Le dossier n° CP-2017-1521 concerne la réhabilitation de 187 logements à Oullins pour la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes. Le montant garanti est de 1 851 300 €.

Enfin, le dernier dossier n° CP-2017-1522 concerne une autorisation de monsieur le Président à signer un accord-cadre à bons de commande avec la société Finance Consult. Ce marché concerne des prestations d'assistance à l'analyse financière des concessions de service public et autres contrats complexes pour un montant minimum de 60 000 € TTC et un montant maximum de 270 000 € TTC, pour une durée ferme de 2 ans, reconductible une fois.

Voilà, j'en ai terminé.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1510 et CP-2017-1516, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH est Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote des dossiers n° CP-2017-1511 et CP-2017-1512, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1513, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1514, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Martial PASSI, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-1514, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière en Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes du dossier n° CP-2017-1521 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2017-1582 - Fourniture, livraison, génie civil, installation de silos enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des recyclables et du verre - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n° CP-2017-1582. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : J'ai un seul dossier, le n° CP-2017-1582 qui concerne un problème technique. Nous avons un avenant qui prévoit une retenue de garantie. Or; le marché à bon de commande ne permet pas cela. Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Président à faire un avenant qui supprime la retenue de garantie.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° CP-2017-1523 - Réparation de moteurs électriques et de machines tournantes pour les stations d'épuration et l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1524 - Prestations d'études relatives au ruissellement et au fonctionnement du système d'assainissement de la Métropole de Lyon - 5 lots - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1525 - Fourniture de robinetterie industrielle, raccords et vannes pour les stations d'épuration et de relèvement et pour l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1526 - Lyon 3° - Déviation des réseaux d'eau potable et d'assainissement secteur Part-Dieu - 4 lots - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : M. le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° CP-2017-1523 à CP-2017-1526. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° CP-2017-1523 concerne la réparation de moteurs électriques et de machines tournantes pour les stations d'épuration. C'est un marché de 2 ans reconductible une fois. Le montant minimum est de 140 000 € HT et le montant maximum de 500 000 € HT.

Le dossier n° CP-2017-1524 concerne des prestations d'études relatives au ruissellement et au fonctionnement du système d'assainissement de la Métropole. Il y a 5 lots : les prestations à réaliser sont le ruissellement, milieux et gestion des eaux pluviales, les systèmes d'assainissement, les études environnementales et des incidences, les diagnostics de prétraitement et des études relatives aux stations d'épuration et de relèvement.

C'est un marché de 2 ans reconductible une fois dont le total minimum de l'ensemble des 5 lots est de 660 000 € HT.

Le dossier n° CP-2017-1525 concerne un marché de fourniture de robinetterie industrielle, de raccords pour les stations d'épuration. C'est un marché pour une durée ferme de 2 ans reconductible une fois pour un minimum de commande, pendant la durée ferme du marché, de 200 000 € HT minimum et de 600 000 € HT maximum.

Le dossier n° CP-2017-1526 concerne la déviation des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le secteur de la Part-Dieu. Il y a 4 lots, c'est une autorisation pour signer les marchés de travaux suite à une procédure négociée.

Le lot n° 1 vous est proposé avec une variante qui a été proposée et retenue au groupement Rampa / Sogea pour un montant de 2 899 247,35 € HT ; le lot n° 2 : entreprise Sade pour un montant de 672 946,65 € HT, le lot n° 3 : entreprise Sogea pour un montant de 1 299 998,35 € HT et le lot n° 4 : entreprise Novetra pour un montant de 152 220 € HT.

Merci monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2017-1527 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu en nature de route et trottoir public située 6, rue Payan, et appartenant aux consorts Diaz - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1528 - Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu cadastrée AC 326, située 700, rue des Chaumes et appartenant à la SAS STYLIMMO - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1529 - Cailloux sur Fontaines - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu, situé 97, route de Noailleux et appartenant à la copropriété de l'immeuble Valverde - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1530 - Caluire et Cuire - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 terrains nus, situés 40 et 42, rue Coste et appartenant à la copropriété de l'immeuble Côté Croix Rousse - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1531 - Couzon au Mont d'Or - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain sur laquelle est édifié un hangar, située rue Aristide Briand et appartenant à la société Kolisé Immo - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1532 - Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 8, rue des Cailloux et appartenant à la société civile de construction vente (SCCV) Le Chuel 2 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1533 - Craponne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, suite à une mise en demeure d'acquiescer, d'une parcelle de terrain nu située 51 B, rue de Verdun et appartenant aux époux Abdelatif et Eva Mounib - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1534 - Décines Charpieu - Développement urbain - Projet multipôle de Décines Charpieu - Projet urbain partenarial (PUP) Mutualité - Acquisition, à titre onéreux, des parcelles de terrain nu à détacher des parcelles cadastrées AY 4, AY 5, AY 174, AY 175, AY 176, AY 272, AY 334, AY 380, AY 384, AY 405, AY 407 et AY 410, situées avenue Franklin Roosevelt et Jean Jaurès et appartenant à la SCI de l'Union - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1535 - Feyzin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées 2, rue de la Mairie et appartenant à la société Bouygues immobilier ou toute société à elle substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1536 - Francheville - Projet nature Vallon de l'Yzeron - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle de terrain nu cadastrée CL 10 située lieu-dit Grand Moulin Est et appartenant à Mme Danièle Pitiot - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1537 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 143 et 41 de la copropriété l'Amphytrion situés au 15, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Renaud Martinon et Mme Paule Martinon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1538 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un garage boxé formant respectivement les lots n° 147 et 109 de la copropriété l'Amphytrion situés au 15, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. et Mme Renaud Martinon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1539 - Lyon 7° - Développement Urbain - Projet urbain partenarial (PUP) de Gerland - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées rue Pierre Bourdeix, Abraham Bloch et Paul Massimi et appartenant à la société immobilière Abraham Bloch (SIAB) et à la société LP4 ou à toutes sociétés à elles substituées - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1540 - Lyon 8° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 33, rue Marius Berliet et appartenant à la société Icade Promotion ou à toute société à elle substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1541 - Mions - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu à usage de trottoir public située rue des Aubépines et angle de l'allée des Cyprès, appartenant aux propriétaires indivis du lotissement Les Sittelles - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1542 - Solaize - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située rue des Eparviers et appartenant à l'association syndicale libre du lotissement Les Eparviers - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1543 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition à titre onéreux, des lots n° 1, 7, 32, 33 et 34 dépendant de la copropriété située 2, rue des Bienvenus et appartenant aux époux Barone - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1544 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu, situé 11, rue Bonnet à l'angle de l'avenue Galine et appartenant à la société en nom collectif (SNC) Galdor - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1545 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Cession onéreuse à la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), des parcelles de terrain nu cadastrées B 731, B 726, B 3031, B 3032, situées avenue Pierre Brossolette - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1546 - Chassieu - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, à la Commune, de 3 parcelles de terrain situées rue des Roberdières - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1547 - Lyon 2° - Plan de cession - Développement économique - Cession, à titre onéreux, à la société civile immobilière (SCI) Bureaux Saint-Hélène ou toute personne morale désignée par elle, d'un bâtiment de bureaux situé au 32, rue Sainte Hélène - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1548 - Lyon 3° - Lyon 5° - Lyon 9° - Plan de cession - Bilan 2016 des mises en vente de biens par adjudication ou par vente interactive - Mises en vente par adjudication pour l'année 2017 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1549 - Lyon 6° - Plan de cession - Déclassement du domaine public d'un terrain bâti situé au 79, cours Vitton - Cession de ce bien, à titre onéreux, à la société Segimmo, du groupe Segeco Audit Service ou à une personne morale substituée à elle - Autorisation de dépôt de permis de démolir et de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1550 - Lyon 7° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins - Cession, à titre onéreux, de la parcelle de terrain nu, cadastrée BN 172 et située rue Pré Gaudry, à la Commune de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1551 - Saint Genis Laval - Habitat et Logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 9-10, place Mathieu Jaboulay - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1552 - Sainte Foy lès Lyon - Plan de cession - Habitat - Cession, à titre onéreux, au profit de la société civile de construction vente (SCCV) Le Clos du Devay, de parcelles de terrain nu situées 106, route de la Libération - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1553 - Sathonay Village - Habitat - Aménagement urbain - Cession, à titre onéreux, à la Commune, suite à préemption avec préfinancement, de 2 parcelles de terrain nu situées 5, rue de Rivery - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1554 - Villeurbanne - Plan de cession - Développement économique - Cession, à titre onéreux, à M. Richard Giaume ou à une personne morale se substituant à lui, d'un tènement industriel situé 23, rue Alfred de Musset sur la parcelle cadastrée CB 7 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1555 - Villeurbanne - Equipement public - Cession, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Commune de Villeurbanne d'un immeuble (terrain et bâti) situé 26, avenue Monin - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1556 - Vénissieux - Equipement public - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Echange foncier sans soulte entre la Métropole de Lyon et l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, de diverses parcelles de terrain nu situées rues Pierre Dupont, Louis Armstrong et avenue Jean Cagne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1557 - Villeurbanne - Voirie - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et la SARL Ambiance Villeurbanne de 2 terrains nus situés 165, route de Genas - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1558 - Villeurbanne - Politique de la ville - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et la copropriété du groupe immobilier La Goélette de 2 terrains nus situés rue Serge Ravanel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1559 - Lyon 3° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, des lots n° 43 et 44 dans l'immeuble en copropriété situé 200-202, rue de Créqui - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1560 - Lyon 5° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de la Société anonyme (SA) d'HLM Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 3, quai Fulchiron et 7, rue Monseigneur Lavarenne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1561 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Institution au profit de la parcelle cadastrée B 3030, d'une servitude de passage à titre gratuit et temporaire, sur 2 parcelles métropolitaines situées 57, avenue Pierre Brossolette - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1562 - Fleurieu sur Saône - Equipement public - Instauration, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique distribuant l'eau potable sous le chemin rural n° 17 et appartenant à la Commune - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1563 - Lyon 4° - Rillieux la Pape - Sathonay Camp - Fontaines sur Saône - Caluire et Cuire - Mission d'assistance pour la gestion externalisée du service public de production et de distribution de chaleur urbain du plateau nord - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

N° CP-2017-1564 - Albigny sur Saône - Habitat - Opération de mixité - Protocole d'accord quadripartite entre la Métropole de Lyon, la Commune d'Albigny sur Saône, le Centre hospitalier gériatrique du Mont d'Or et l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat pour la réalisation de logements sociaux et d'accession sociale - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1571 - Mandat spécial accordé à M. le Conseiller délégué Damien Berthilier, Mme la Conseillère Irène Basdereff ainsi que M. le Conseiller Gilles Roustan pour un déplacement à Auschwitz et Birkenau du 8 au 9 mars 2017 - Voyage de mémoire - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2017-1572 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er janvier au 28 février 2017 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2017-1573 - Autorisation de déposer des demandes de déclarations préalables de travaux et des demandes de permis de construire - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1574 - Lyon 3° - Parc des Halles - Autorisation donnée à la société Lyon Parc Auto (LPA) de déposer une autorisation d'urbanisme - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1575 - Bron - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de la pouponnière, de la crèche et de 6 logements de fonction à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) - Autorisation de signer l'avenant n° 4 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1576 - Saint Genis Laval - Restructuration et extension du collège Jean Giono - Lot n° 6 : étanchéité, bardage, couverture - Lot n° 7 : façade isolation thermique extérieure (ITE) - Lot n° 10 : menuiseries intérieures bois - Lot n° 15 : électricité courants forts-courants faibles - Lot n° 17 : chauffage, plomberie, ventilation - Autorisation de signer les modifications aux marchés de travaux - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1577 - Tassin la Demi Lune - Maîtrise d'oeuvre - Restructuration partielle du collège Jean-Jacques Rousseau - Autorisation de signer l'avenant au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1578 - Villeurbanne - Construction d'un atelier véhicules légers et aménagement des espaces extérieurs - Villeurbanne Kruger - Lots n° 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 10 - Autorisation de signer les modifications aux marchés - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1579 - Prestations de nettoyage de bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n° 13 : Hôtel de la Métropole et ses annexes - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1580 - Chassieu - Déconstruction de bâtiments industriels 92 et 93, avenue du Progrès - Lot n° 2 : démolition - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Perrier Déconstruction - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n° CP-2017-1527 à CP-2017-1564 et CP-2017-1571 à CP-2017-1580. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Merci monsieur le Président, chers collègues, j'ai la tâche aujourd'hui de vous présenter les dossiers de Roland Crimier et d'essayer d'être aussi rapide et efficace que lui.

Dans les dossiers à présenter, il y a 38 décisions qui concernent le foncier avec 18 acquisitions, 11 cessions et 9 points divers.

En ce qui concerne les cessions, il y a 6 décisions pour le plan de cession dont la première, le dossier n° CP-2017-1546, concerne la Commune de Chassieu, pour un équipement public avec l'installation d'un complexe sportif, pour un montant total de 37 172 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-1547 concerne le remembrement pour l'extension du 30 bis rue Saint Hélène à Lyon 2° pour un montant total de 1 650 000 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-1548 concerne Lyon 3°, Lyon 5° et Lyon 9° pour une mise en adjudication des biens rue Moncey à Lyon 3°, rue Juiverie à Lyon 5° et rue des Docks à Lyon 9° pour un montant total de mise à prix par vente aux enchères de 360 180 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-1549 concerne l'installation du siège administratif de la société Segimmo à Lyon 6° pour un total de 5 792 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1552 concerne la Commune de Sainte Foy lès Lyon. Il s'agit du remembrement de 20 logements dont 30 % de logements sociaux pour un montant de 480 000 €.

Le dernier dossier concernant le plan de cession, n° CP-2017-1554, se situe à Villeurbanne. Il s'agit d'un remembrement pour une extension de locaux occupés par la société Giaume industrie et recherche pour un montant de 690 000 €.

Pour votre information et en ce qui concerne la Commission permanente de ce jour, le plan de cession atteint 9 009 352 €. En ce qui concerne l'année 2017, nous sommes à 9 397 132 € pour un objectif qui est largement dépassé de 5 500 000 € pour l'année 2017.

Pour les autres cessions, le dossier n° CP-2017-1545 concerne un projet d'ORU à Bron-Terrailon pour un montant de 801 800 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-1550 concerne un groupe scolaire à Lyon 7° pour un montant de 61 800 €. Le dossier n° CP-2017-1551 concerne une cession à Saint Genis Laval pour une revente suite à une préemption avec préfinancement de 3 PLUS, d'un PLAI et d'un commerce qui se situent place Mathieu Jaboulay pour un montant de 480 000 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-1553 concerne Sathonay Village. Il s'agit d'une revente suite à une préemption avec préfinancement pour créer 2 commerces et 2 logements rue de Rivery pour un montant total de 210 000 €.

Enfin, le dernier dossier concernant les cessions, le n° CP-2017-1555 concerne Villeurbanne. Il s'agit d'un projet de revente, suite à une préemption avec préfinancement pour un équipement public avenue de Monin pour un montant total de 310 000 €.

Nous atteignons aujourd'hui, comme je vous le disais tout à l'heure, un montant de 9 397 132 €.

En ce qui concerne les acquisitions, les dossiers n° CP-2017-1527 à CP-2017-1530, CP-2017-1532, CP-2017-1535, CP-2017-1540, CP-2017-1541 et CP-2017-1544 concernent de la voirie pour les Communes respectives de Bron, Cailloux sur Fontaines, Caluire et cuire, Craponne, Feyzin, Lyon 8°, Mions et Villeurbanne et ces dossiers d'acquisition se font à titre gratuit.

Le dossier n° CP-2017-1531 concerne l'acquisition d'un terrain nu à la Commune de Couzon au Mont d'Or pour le projet de réalisation d'un parking et la relocalisation de la caserne des pompiers pour un montant de 870 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1536 concerne l'acquisition de prairies humides à la Commune de Francheville pour le projet nature Vallon de l'Yzeron pour un montant de 14 521,50 €.

Le dossier n° CP-2017-1534 concerne l'acquisition d'un terrain nu à la Commune de Décines Charpieu pour le PUP Mutualité à la SCI de l'Union pour un montant de 904 320 €.

Les dossiers n° CP-2017-1537 et n° CP-2017-1538 concernent l'acquisition de 2 appartements, un parking et une cave dans le cadre du projet Lyon Part-Dieu pour un montant de 529 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1539 concerne l'acquisition d'un terrain nu dans le cadre du PUP de Gerland à Lyon 7° à titre gratuit.

Le dossier n° CP-2017-1533 concerne l'acquisition d'un terrain nu à la Commune de Craponne dans le cadre d'une opération de voirie pour un montant de 1 262,52 €.

Le dossier n° CP-2017-1542 concerne l'acquisition de 2 voiries à la Commune de Solaize pour un montant de 34 000 €. Le dossier n° CP-2017-1543 concerne l'acquisition de 2 caves, d'un appartement à la Ville de Villeurbanne dans le cadre d'un projet de voirie, pour un montant de 110 000 €.

Le montant de ces acquisitions se porte à 2 463 000 €.

Enfin, dans les dossiers divers, le dossier n° CP-2017-1556 concerne la Ville de Vénissieux. Il s'agit d'un échange foncier sans soulte, dans le cadre de la ZAC Armstrong, avec Lyon Métropole habitat.

Le dossier n° CP-2017-1557 concerne la Commune de Villeurbanne. Il s'agit d'un échange sans soulte entre la Métropole de Lyon et la SARL Ambiance. Le dossier n° CP-2017-1558 concerne également la Ville de Villeurbanne. Il s'agit d'un échange sans soulte entre la Métropole et la copropriété Goélette, rue Serge Ravanel.

Le dossier n° CP-2017-1559 concerne Lyon 3°. Il s'agit d'une mise à disposition par bail emphytéotique, au profit de Grand Lyon habitat, d'un appartement. Le dossier n° CP-2017-1560 concerne Lyon 5° et une mise à disposition par bail emphytéotique au profit de la SA d'HLM Cité Nouvelle.

Le dossier suivant n° CP-2017-1561 concerne la Commune de Bron et une servitude de passage temporaire consentie à la société MAPEE. Le dossier suivant n° CP-2017-1562 concerne la Commune de Fleurieu sur Saône, dans le cadre de l'instauration d'une servitude de passage de canalisation publique d'eau et enfin, le dernier dossier divers, n° CP-2017-1764 concerne la Commune d'Albigny sur Saône. Il s'agit d'un projet de protocole d'accord quadripartite entre la Métropole, la Commune d'Albigny sur Saône, le Centre hospitalier gériatrique des Monts d'Or et Lyon Métropole habitat.

J'en profite pour enchaîner avec les dossiers qui concernent ma direction.

Le premier dossier n° CP-2017-1571 a pour objectif d'autoriser un mandat spécial à monsieur le Conseiller délégué Damien Berthilier, madame la Conseillère Irène Basdereff ainsi que monsieur le Conseiller Gilles Roustan pour leur déplacement à Auschwitz et Birkenau en Pologne du 8 au 9 mars 2017, dans le cadre d'un voyage de mémoire. Ce voyage est organisé conjointement avec le Département du Rhône au profit de 150 collégiens.

Le dossier n° CP-2017-1572 a pour objectif de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 1^{er} janvier au 28 février 2017.

Le dossier n° CP-2017-1573 concerne l'autorisation de déposer une demande de déclaration préalable de travaux portant sur la Maison des étudiants à Lyon 7° pour sa rénovation intervenant dans le cadre de sa restructuration complète ainsi que pour un bien situé à Lyon 2° qui accueillera de nouveaux services dont le CCAS et d'autoriser une demande de permis de construire portant sur un ensemble de bâtiments situés à Neuville sur Saône pour la création d'une pépinière d'entreprises à la demande de la direction de l'innovation et de l'action économique et également une demande de permis de construire sur le collège Paul Eluard à Vénissieux dans le cadre de la restructuration complète du bâtiment de l'administration.

Le dossier n° CP-2017-1574 vise à autoriser la société LPA à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme portant sur la terrasse du parc de stationnement des Halles Moncey à Lyon 3°, dans le cadre de travaux et de l'implantation d'une végétation adéquate.

Le dossier n° CP-2017-1575 a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n° 4 au marché public de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la pouponnière, de la crèche et de 6 logements de fonction de l'IDEF de Bron.

Le dossier n° CP-2017-1576 a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de plusieurs avenants au marché de travaux pour la restructuration et l'extension du collège Jean Giono à Saint Genis Laval.

Le dossier n° CP-2017-1577 a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant au marché public de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une maîtrise d'œuvre en vue de la restructuration partielle du collège Jean-Jacques Rousseau à Tassin la Demi Lune.

Le dossier n° CP-2017-1578 a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de plusieurs avenants au marché de travaux pour la construction d'un atelier de véhicules légers et d'aménagement des espaces extérieurs à Villeurbanne.

Le dossier n° CP-2017-1579 vise à autoriser la signature des marchés à bons de commande de prestations de nettoyage des bâtiments de la Métropole de Lyon et, plus particulièrement, le marché de l'Hôtel de la Métropole avec la MJCM Propreté pour un montant maximum de 396 000 €.

Enfin, le dossier n° CP-2017-1580 a pour objectif d'approuver le protocole d'accord transactionnel entre la société Perrier déconstruction et la Métropole de Lyon concernant le marché relatif à la démolition en vue de la déconstruction des bâtiments industriels situés à Chassieu.

Je vous remercie de votre attention mes chers collègues.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Il y en avait quelques-uns ! Pas de remarques. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote des dossiers n° CP-2017-1551, CP-2017-1556 et CP-2017-1564, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Martial PASSI, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote des dossiers n° CP-2017-1551, CP-2017-1556 et CP-2017-1564, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2017-1565 - Collèges publics - Désignation des personnalités qualifiées au sein des conseils d'administration des collèges - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'éducation -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Desbos rapporte le dossier n° CP-2017-1565. Monsieur Desbos, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué DESBOS, rapporteur : Monsieur le Président, ce sera beaucoup plus court. Il s'agit de la désignation de personnes qualifiées au sein des conseils d'administration des collèges. Cela concerne 2 collèges, Théodore Monod à Bron et Jules Michelet à Vénissieux. C'est tout monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué DESBOS.

N° CP-2017-1566 - Prestations de tierce maintenance applicative (TMA) sur le parc applicatif de gestion de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : TMA gestion - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché public - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1567 - Maintenance et prestations associées du progiciel de gestion des réclamations communautaires (GRECO) et de gestion du courrier (GECO) - Lancement de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1568 - Maintenance du parc de licences Business Object de la Métropole de Lyon et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour un accord cadre de prestations de services - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1569 - Fourniture et mise en oeuvre d'un logiciel de gestion administrative, des ressources humaines, paie, carrières, absences médicales et prestations associées - Lancement de la procédure concurrentielle avec négociation - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n° CP-2017-1566 à CP-2017-1569. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues. J'ai 4 dossiers à vous présenter. Le premier n° CP-2017-1566 concerne un avenant au marché tierce maintenance applicative. La maintenance applicative, je vous le rappelle, est ce qui permet de réaliser des corrections et des évolutions de nos différentes applications. Cette maintenance est réalisée principalement par des prestataires, dans le cadre de marchés à engagement de résultats. La réflexion conduite dans le cadre du chantier marges de manœuvre avait nécessité un report de la fin de ce marché afin d'avoir le temps de le faire évaluer. Cela a donné lieu à la signature d'un avenant délibéré en mars 2016. Pour la prolongation du marché nous n'avions pas jugé, à l'époque, nécessaire de revoir le montant maximum, ce qui est proposé aujourd'hui au travers de ce dossier pour un montant de 8 %, soit 320 000 € HT.

Le second dossier n° CP-2017-1567 concerne la maintenance éditeur de la solution COHERIS qui est un outil de gestion de la relation clients sur lequel sont construites nos 2 solutions applicatives GRECO (gestion des réclamations communautaires et GECO (gestion du courrier). Ce marché négocié sans mise en concurrence, car l'éditeur dispose d'une exclusivité pour maintenir sa solution, se situe dans une fourchette de 50 000 € HT à 210 000 € HT sur 2 ans, reconductible une fois.

Le troisième dossier n° CP-2017-1768 concerne la maintenance de Business Object qui est l'outil décisionnel retenu par la Métropole de Lyon, qui permet de convertir les bases de données de gestion en bases de données permettant l'édition de rapports et de tableaux de bord et de faire des analyses. Il est très utilisé par les services ressources humaines et des finances mais aussi sur des métiers tels que les services urbains, l'eau, la propreté, la solidarité. Cet accord-cadre à bons de commande prévoit une fourchette entre 200 000 € HT et 400 000 € HT pour une durée ferme de 4 ans.

Enfin, le dossier n° CP-2017-1769 prévoit, dans le cadre d'une autorisation de programme, d'acquérir, pour le compte du service informatique ressources humaines, un logiciel de gestion de paie et de carrière pour un montant de 2 280 000 €. L'estimation de ce projet est pour une durée de 6 ans. J'en ai terminé. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N° CP-2017-1570 - Réalisation et livraison des chèques d'accompagnement personnalisé en faveur des bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) - Retrait de la décision de la Commission permanente N° CP-2017-1469 du 13 février 2017 - Autorisation de signer un accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle de l'enfance et de la famille - Direction de la protection de l'enfance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Guillemot rapporte le dossier n° CP-2017-1570. Madame Guillemot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT, rapporteur : En ce qui concerne cette décision, il s'agit de la réalisation et la livraison des chèques d'accompagnement personnalisé. Vous aviez déjà donné votre accord pour que nous renouvelions le marché d'impression et de livraison pour les bénéficiaires de l'ASE qui était arrivé à échéance le 28 novembre 2016 puisque vous savez que nous délivrons des chèques non nominatifs, près de 60 000 annuellement.

Malheureusement, à la suite d'un référé précontractuel par l'entreprise Sodexo, la commission d'appel d'offres a décidé de reprendre la procédure au stade de l'analyse des offres parce qu'il y avait une erreur matérielle. Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la commission a retiré sa décision. Nous devons donc, nous, annuler la décision de la Commission permanente du 13 février 2017, vous autoriser à signer l'accord-cadre avec bons de commande de fournitures en attendant avec l'entreprise UP pour un montant maximum de 2 250 000 € pour 2 ans reconductibles. Les dépenses seront donc imputées au budget.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT.

N° CP-2017-1581 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz sud - Mission d'urbaniste architecte paysagiste en chef - Assistance à maîtrise d'ouvrage qualité environnementale urbaine - Qualité environnementale du bâti - Autorisation de signer l'accord-cadre de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte le dossier n° CP-2017-1581. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, il s'agit d'un dossier concernant la zone d'aménagement concerté de Mermoz sud et de la désignation de la mission d'urbaniste architecte paysagiste en chef et d'autoriser monsieur le Président à signer l'accord-cadre de service et, dans ce cadre-là, il est prévu de désigner le groupement Dumetier Design / GEC Rhône-Alpes / HYL / Tribu, pour une durée ferme de 6 ans.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2017-1583 - Vénissieux - Mission d'animation du programme d'intérêt général (PIG) Energie Vénissieux - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché et la convention financière avec la Ville et de solliciter les participations financières - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vessiller rapporte le dossier n° CP-2017-1583. Madame Vessiller, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VESSILLER, rapporteur : Il s'agit de reconduire un appel d'offres pour l'animation du PIG énergétique de Vénissieux, pour lequel on avait une animation depuis plusieurs années qui devait permettre de réhabiliter 700 logements en copropriété, une cinquantaine en maisons individuelles. Au bout de 6 ans, on s'aperçoit qu'il y a encore besoin d'accompagner les copropriétés fragiles et les maisons individuelles pour atteindre nos objectifs, d'autant qu'il y a un certain nombre de projets qui sont engagés. On lance donc un nouvel appel d'offres pour trouver un prestataire qui va poursuivre l'accompagnement dans le cadre d'un marché à bons de commande d'un an renouvelable 3 ans pour un montant qui ira de 120 000 € HT à 800 000 € HT sur la durée des 4 ans.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VESSILLER.

N° CP-2017-1584 - Fourniture de produits laitiers et avicoles non surgelés pour le restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n° CP-2017-1584. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, nous terminons la séance par un accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Il s'agit de produits laitiers et avicoles non surgelés, à la fois pour notre restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'IDEF. On propose que le marché soit attribué à Broc Service Frais pour un montant minimum de 100 000 € HT, soit 105 500 € TTC et un maximum de 480 000 € HT, soit 506 400 € TTC pour une durée ferme de 3 ans.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

La séance est levée à 11 heures 45.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 15 mai 2017.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb

Damien Berthilier
